

DDP - 1000246579

Q12 - Aux pages 21 à 22 de la DP, veuillez vérifier vos points minimum et maximum indiqués son de 10 et 20 pour la question RM4. Est-ce correct?

Il y a 31 aéroports énumérés aux pages 39 à 40 de l'annexe B. Si vous excluez les 4 aéroports de QMM5 (YVR, YYC, YYZ et YUL) cela fait 27 aéroports potentiels à 1 point chacun. Cela totaliserait un maximum de 27 points. Si un fournisseur ne pouvait desservir qu'un seul autre aéroport (en plus de ceux de QMM5) le minimum serait de 1 point.

R12 - Le nombre de points sera ajusté à Min 1 point, maximum 20. Il est prévu que jusqu'à 20 aéroports supplémentaires aient besoin deservices. Aucun point supplémentaire ne sera accordé pour plus de 20 aéroports supplémentaires.

Q13 - Si oui, est-ce possible d'avoir une copie recto verso du formulaire papier GC646?

R13 – Ci-joint

Q14 - L'annexe B contient une trentaine d'aéroports et vous mentionnez une vingtaine de ramassage quotidien. Est-ce que vous pouvez expliquer s'il y aura 20 aéroports obligatoires quotidiennement et lesquels? Pour les autres, s'agit-il d'un processus de ramassage à la demande?

R14 - Des ramassages quotidiens ou multiples par semaine seront nécessaires dans les principaux aéroports - Calgary, Vancouver, Montréal, Québec et Toronto. Le fournisseur doit avoir la possibilité/capacité de ramasser les formulaires dans d'autres aéroports (à déterminer) au besoin.

Q15 - Concernant les changements de questions pour le formulaire GC648 qui sont évalués une fois par mois, quel est le délai pour que ces questions soient modifiées dans l'application de saisie des données? Quel est le processus chez le client pour s'assurer que les formulaires ne sont pas distribués avant que la programmation soit terminée?

R15 - Le fournisseur recevra un préavis de 5 jours (ou plus si possible) pour apporter les modifications au formulaire. Une date de dissusion sera communiquée au fournisseur et l'on s'attend à ce que les modifications soient en circulation avant que les nouveaux formulaires soient en circulation dans les aéroports.

Q16 - Vous estimez que la volume sera de 300 000 formulaires par année mais vous estimez le volume à une moyenne de 350 formulaires par jour, ce qui équivaut à 120 000 formulaires par année, comment expliquez-vous cette différence?

R16 - L'énoncé des travaux indique que les volumes de formulaires prévus son de 350 à 400 formulaires par jour pour une moyenne de 120 000 formulaires la première année. Le nombre de formulaires à traiter est difficile à estimer en raison d'un certain nombre de facteurs et peut être plus ou moins en volume. Ainsi, les critères d'évaluation stipulent que vous devrez démontrer la capacité de traiter et de stocker 300 000 formulaires par année. La référence aux 9200 formulaires/mois dans le tableau des frais est à des fins d'estimation des coûts.

Q17 - Est-ce que vous avez le % de questionnaires scannés versus les questionnaires papiers?

R17 - Non - en vertu du nouveau contrat, la capacité de recevoir des scans est requise, mais seulement dans des circonstances exceptionnelles.

Q18 – Dans la section 2.1.2 page 40, il est prévu que nous récupérons les documents papiers par l'entremise d'un transporteur sécurisé ou que nous recevions les documents dans les locaux du contractant. Si nous optons pour l'option de les recevoir, est-ce qu'on peut être certain de l'appui des personnes autorisées à faire l'envoi si nous fournissons les fournitures et est-ce que ce sera dans 20 ou 30 aéroports?

R18 - Le fournisseur n'aura pas l'option de recevoir ou de ramasser les formulaires. Les formulaires seront récupérés à l'aéroport, à moins que dans des circonstances exceptionnelles, ils ne soient expédiés/numérisés aux locaux du fournisseur par le personnel autorisé de l'ASPC.

Q19 - Dans l'article 2.2 page 43 (article 3.2 page 33 de la DP anglaise) point 5 et 6 qu'entendez-vous par 5) Un inventaire en temps réel des fonds d'information des utilisateurs désignés; et 6) Des demandes de stockage et des services de livraison en ligne pour la réception de fonds d'information enregistrés, appartenant au gouvernement du Canada.

R19 - **Les exigences 5 et 6 peuvent être supprimées.**

Q 20 - À la page 24 de la DP, le lien indiqué ne fonctionne pas. Si vous souhaitez que nous remplissions un formulaire concernant le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission, veuillez nous fournir ce formulaire.

R 20 – En présentant votre soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé sur <la liste d'admissibilité limitée à soumissionner> du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi Il n'y a pas de forme.

Q21 - Dans quelle section de soumission (c.-à-d. technique ou certifications), voulez-vous que nous fournissions les informations de sécurité demandées dans la partie 6 - Exigences de sécurité (énumérées à la page 25 de votre document de DP) ?

R21 – Soumission technique

Q22 - À la page 25 de la DP, sous Q3, le lien donné ne fonctionne pas. Veuillez fournir le lien correct afin que nous puissions accéder à vos informations de sécurité supplémentaires référencées.

R22 - [Enquête de sécurité pour les contrats du gouvernement – Exigences de sécurité des contrats du gouvernement du Canada – Canada.ca \(tps-gc-pwgsc.gc.ca\)](https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca)

Q23 - Pour MM1 concernant vos exigences linguistiques, pouvons-nous fournir une lettre d'attestation indiquant que nous parlons anglais et français ? Ou sommes-nous tenus de fournir une lettre au client confirmant cela ? Si oui, combien de lettres avez-vous besoin ?

R23 - Une lettre d'attestation indiquant que vous maîtrisez l'anglais et le français suffira pour cette exigence.

Q24 - Pour évaluer l'impact de la commande de modification sur les services (~ X \$ par formulaire), nous avons besoin que l'unité soit définie. Par exemple, le nombre de pages supplémentaires, de touches, de champs ou de caractères.

R24 - Les types et le nombre de changements de champ sont difficiles à prévoir. Cependant, historiquement, les changements ont impliqué l'ajout d'un vaccin approuvé, une case à cocher ou l'inclusion de l'adresse de destination du voyageur, par exemple. Pour répondre aux exigences de l'ordre de modification de prix, le fournisseur potentiel peut fournir une fourchette de prix estimée par champ, c'est-à-dire de 0 \$ à 0,03 \$ par champ (en supposant qu'un champ peut contenir de 1 à 40 caractères).